

De: conseil.études-lettres conseil-etudes-lettres@unil.ch

Objet: IMPORTANT: Reconduction des inscriptions aux évaluations (validations, examens) à la session d'examens de septembre 2018

Date: 3 juillet 2018 11:40

À: etudiants-lett-master@unil.ch

Chères étudiantes, chers étudiants du cursus de Master,

Vous trouverez ci-dessous des informations importantes sur:

- la reconduction automatique des examens et des validations;
- la possibilité de report et de suppression des examens.

RECONDUCTION AUTOMATIQUE DES EXAMENS

L'inscription aux examens est reconduite automatiquement à la session d'examens d'automne (qui s'étend du 3 au 7 septembre) dans les trois cas suivants:

1. pour les examens écrits et oraux ratés en juin;
2. pour les examens dont on a pu se retirer en juin pour de justes motifs (maladie, etc.);
3. pour les examens écrits en première tentative inscrits en juin pour lesquels un report a été autorisé à la session de septembre (08/2018 dans MyUNIL).

Pour les étudiants du Master 2015, l'inscription aux validations en échec ou sans résultat est reconduite à la session d'examens de septembre 2018 (08/2018 dans MyUNIL).

Nous vous invitons à consulter les directives du Décanat suivantes:

1. pour le MA 2015: [Directive 0.19 relative à l'inscription aux évaluations](#);
2. pour le MA 2005: [Directive 0.23 relative à l'inscription aux examens et à la présentation de travaux de validation](#).

POSSIBILITÉ DE REPORT OU DE SUPPRESSION DES EXAMENS

Du 3 juillet au 5 août, vous avez la possibilité de supprimer ou de reporter à la session de janvier 2019 tout examen inscrit à la session de septembre 2018 (08/2018 dans MyUNIL). Pour ce faire, veuillez remplir, dès le 3 juillet, le formulaire en ligne disponible au bas de [cette page internet](#).

Avec mes meilleures salutations,

Yvan Bubloz

Yvan Bubloz
Conseiller aux études
Université de Lausanne
Faculté des lettres
Bureau 2050, Anthropole
1015 Lausanne

Tél. 021 692 28 93
Yvan.Bubloz@unil.ch
conseilEtudes-Lettres@unil.ch